



BORN CARE PARTICULIER

VOTRE BORNE. TOUJOURS PRÊTE.

Entretien annuel, assistance prioritaire et SAV piloté par Born Power.

PAIEMENT MENSUEL

16,90 € TTC / MOIS

Engagement initial de 12 mois

169 € TTC / AN

2 MOIS OFFERTS

VISITE ANNUELLE

SAV PILOTÉ

TARIFS ABONNÉ

V2C | RAEDIAN | OHME | LEGRAND

INSTALLATEUR QUALIFIÉ IRVE - RÉGION PACA

Déjà garanti. Born Care pilote la suite.

Les garanties couvrent certains défauts. Born Care organise le service autour de votre borne.

1

LE MATÉRIEL

Garantie constructeur

La marque décide si le défaut interne entre dans ses conditions et si elle répare ou fournit une pièce ou une borne.

2

L'INSTALLATION

Garantie Born Power

Born Power corrige sans frais un défaut qui lui est imputable sur les câbles, protections, raccordements, fixations ou réglages.

3

LE SERVICE

Abonnement Born Care

Contrôle, diagnostic, interlocuteur unique, dossier constructeur, suivi, priorité et tarifs d'intervention réservés aux abonnés.

LA PROMESSE BORN CARE

Un seul appel. Nous identifions la cause, la garantie à activer et la prochaine action. Vous n'avez pas à gérer seul la marque, les preuves, les relances et la remise en service.

SANS BORN CARE

- Vos garanties restent applicables
- Vous organisez le diagnostic et les échanges
- Les prestations non garanties sont facturées au tarif public

AVEC BORN CARE

- Vos garanties restent applicables
- Born Power pilote le parcours SAV
- Vous bénéficiez de la priorité et des tarifs abonnés

Born Care est un contrat de maintenance et d'assistance. Il ne remplace ni les garanties légales, ni les garanties commerciales, ni les assurances applicables.

Vos garanties, même sans abonnement

Born Care s'ajoute à ces protections ; il ne les réduit jamais.

DURÉES CONSTRUCTEUR COMMUNIQUÉES

V2C

3 ANS

RAEDIAN SELON MODÈLE*

OHME EPOD S 3 ANS

LEGRAND

2 ANS

GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

2 ANS

Votre recours gratuit auprès du vendeur de la borne

- Pour un acheteur non professionnel
- Défaut du bien ou installation incorrecte sous la responsabilité du vendeur
- Réparation ou remplacement sans frais dans les conditions légales
- Born Power lorsque la borne a été fournie par nos soins

NE COUVRE PAS : mauvaise utilisation, choc ou défaut apparu pour une cause extérieure.

GARANTIE CONSTRUCTEUR

SELON MARQUE

Le défaut interne reconnu par la marque

- Réparation, pièce ou borne selon ses conditions
- Durée et procédure indiquées sur la facture ou le contrat
- Décision technique prise par la marque

NE COUVRE PAS : automatiquement le diagnostic, le déplacement et la main-d'œuvre Born Power.

GARANTIE INSTALLATION BORN POWER

3 ANS

Le défaut imputable à notre installation

- Câblage, protections et raccordements réalisés par Born Power
- Fixations et réglages d'installation
- Correction et déplacement nécessaires sans frais si notre responsabilité est établie

NE COUVRE PAS : défaut interne de la borne, usure, tiers, choc, sinistre ou réseau.

RESPONSABILITÉ DÉCENNALE

JUSQU'À 10 ANS

Uniquement les désordres graves éligibles

- Sous les conditions du Code civil et du contrat d'assurance
- Dommage compromettant la solidité ou rendant l'ouvrage impropre à sa destination
- Seulement pour les travaux et activités déclarés

NE COUVRE PAS : une panne ordinaire, l'entretien, l'usure, le logiciel ou la borne elle-même.

GARANTIE LÉGALE DES VICES CACHÉS — 2 ANS APRÈS LA DÉCOUVERTE

Indépendamment des garanties ci-dessus, tout défaut caché rendant la borne impropre à son usage ouvre un recours contre le vendeur pendant 2 ans à compter de sa découverte (articles 1641 et suivants du Code civil), dans la limite de 20 ans après la vente.

*Durées indicatives au 20 août 2026. La facture, le modèle exact et les conditions du fabricant prévalent ; certaines conditions RAEDIAN peuvent varier selon le modèle ou l'offre commerciale. La décennale n'est pas une garantie générale de dix ans sur toute l'installation.

Born Care protège votre tranquillité

Un contrôle annuel complet et un interlocuteur unique dès qu'un problème apparaît.

1 Visite préventive annuelle

12 contrôles électriques, mécaniques et fonctionnels.

2 Essai de charge réel

Démarrage, arrêt, puissance, délestage et comportement de la borne.

3 Diagnostic à distance

Analyse du défaut et réglages accessibles lorsque la borne le permet.

4 Dossier constructeur piloté

Preuves, demande de garantie, relances et suivi pris en charge.

5 Rapport clair

État de santé, anomalies constatées et recommandations expliquées.

6 Priorité et tarifs abonnés

Traitement prioritaire et prix réduit si une intervention est payante.

LES 12 CONTRÔLES DE LA VISITE ANNUELLE

1. Contrôle visuel de la borne, du support et des fixations
2. Reprise du serrage des connexions de puissance et de terre
3. État des câbles, presse-étoupes, prise ou câble attaché
4. Mesure de continuité et de résistance de la prise de terre
5. Test du dispositif différentiel dédié (déclenchement et temps de coupure)
6. Contrôle du disjoncteur dédié et de son calibre au regard de la puissance
7. Vérification de la détection de courant continu résiduel (6 mA DC)
8. Contrôle d'isolement du circuit d'alimentation
9. Vérification des paramètres de puissance, du délestage et de la gestion dynamique
10. Connectivité (Wi-Fi / 4G), version logicielle et mise à jour disponible
11. Essai de charge réel : démarrage, montée en puissance, arrêt, verrouillage
12. Relevé des codes défaut, historique de charge, nettoyage et remise en état



UN CONTRÔLE DOCUMENTÉ, UN SAV PILOTÉ, UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Un seul appel. Nous pilotons la suite.

La première question n'est pas « êtes-vous abonné ? », mais « quelle garantie s'applique ? »



DIAGNOSTIC, GARANTIE, DOSSIER, INTERVENTION : BORN POWER COORDONNE

1

Signalement

Nous rassemblons les symptômes.

2

Diagnostic

À distance si la borne et le défaut le permettent.

3

Garantie

Nous identifions le recours applicable.

4

Remise en service

Nous planifions l'intervention et le compte rendu.

Qui paie quoi ?

Trois situations, aucune ambiguïté.

1. LA GARANTIE COUVRE L'INTERVENTION

Installation Born Power reconnue, conformité applicable ou marque couvrant expressément la main-d'œuvre.

0 € AVEC OU SANS BORN CARE

Diagnostic et déplacement non facturés lorsque notre responsabilité est établie.

2. LE MATÉRIEL SEUL EST GARANTI

La marque fournit la pièce ou la borne, mais ne couvre pas la prestation Born Power.

89 € TTC avec Born Care

228 € TTC sans contrat

3. AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE

Cause extérieure, usure, accident, réseau, modification tierce ou pièce exclue.

DEVIS AVANT TOUT TRAVAIL

CE QUE BORN CARE CHANGE

Les garanties restent les mêmes. Ce qui change, c'est que Born Power pilote le dossier, vous donne la priorité et applique les tarifs abonnés lorsque la prestation n'est couverte par personne.

Exemple Particulier : diagnostic et suivi inclus ; déplacement et première heure au tarif abonné de 89 € TTC. Sans contrat : 49 € TTC de diagnostic + 179 € TTC de déplacement et première heure, soit 228 € TTC.

12 mois de suivi dès 16,90 € / mois

Le même niveau de service en paiement mensuel ou annuel.

PAIEMENT MENSUEL

16,90 € TTC

PAR MOIS PENDANT 12 MOIS

Total : 202,80 € TTC

PAIEMENT ANNUEL

169 € TTC

2 MOIS OFFERTS

Économie : 33,80 € TTC

Après 12 mois : reconduction mensuelle, résiliable à tout moment avec 30 jours de préavis.

Pourquoi l'offre est facile à rentabiliser

189 € TTC

Prix de la visite préventive annuelle achetée seule.

– 20 € / AN

L'abonnement complet coûte moins cher que la visite seule.

– 139 €

Écart sur l'exemple d'intervention : 89 € abonné contre 228 € sans contrat.

INCLUS PENDANT 12 MOIS

- Visite et 12 contrôles
- Essai de charge et rapport
- Diagnostic à distance
- Dossier constructeur et suivi
- Priorité SAV
- Tarifs abonnés sur toute intervention curative

Tarifs abonnés : déplacement et première heure 89 € TTC, heure supplémentaire 79 € TTC.

Offre pour une borne AC privée à une seule adresse, sous réserve de validation technique et de la zone d'intervention.

Ce qui est inclus. Ce qui ne l'est pas.

Aucune réparation payante n'est engagée sans votre accord.

INCLUS DANS BORN CARE

- Visite annuelle et 12 contrôles
- Essai de charge et rapport
- Diagnostic et réglages accessibles
- Dossier constructeur et suivi
- Priorité et tarifs abonnés

NON INCLUS AUTOMATIQUEMENT

- Pièces hors garantie
- Interventions curatives sur site
- Choc, vandalisme ou mauvaise utilisation
- Réseau, génie civil ou modification tierce
- Usure et consommables

Les quatre réponses essentielles

Born Care remplace-t-il mes garanties ?

Non. Elles restent applicables exactement de la même manière.

Une panne sur site est-elle toujours gratuite ?

Non. Elle est gratuite si une garantie couvre la prestation ; sinon le tarif abonné ou un devis s'applique.

Puis-je recevoir une facture sans avoir accepté ?

Non. Toute prestation payante est annoncée et validée avant intervention.

Que se passe-t-il après les 12 mois ?

Le contrat se poursuit au mois le mois. Vous pouvez y mettre fin à tout moment avec 30 jours de préavis, par email ou courrier. Nous vous informons de la reconduction avant chaque échéance.

PARLONS DE VOTRE BORNE

09 55 770 770

contact@bornpower.fr | bornpower.fr

Prise en charge de votre signalement sous 24 h ouvrées.

Scannez : un email de demande prérempli s'ouvre.



Document commercial non contractuel. Le contrat Born Care, le devis, la facture, les conditions du constructeur et l'attestation d'assurance déterminent les droits exacts. Born Care est un service de maintenance et d'assistance : ce n'est ni une assurance, ni une extension automatique de garantie, et il ne réduit en rien la garantie légale de conformité (2 ans), la garantie des vices cachés (2 ans à compter de la découverte) ni les garanties commerciales applicables. Engagement initial de 12 mois, puis reconduction par périodes d'un mois, résiliable avec 30 jours de préavis ; conformément à l'article L. 215-1 du Code de la consommation, vous êtes informé de la date limite de résiliation avant chaque reconduction. Pour toute souscription à distance ou hors établissement, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature. Paiement par prélèvement SEPA. Références vérifiées au 20 août 2026 : Service-Public.fr, V2C, Ohme et Legrand.